

BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



S O M M A I R E

Présentation des résultats et chiffres clés.....	3-4
Conseil d'Administration.....	5
Performances significatives.....	6
Faits marquants.....	7
Bilan et compte de résultat.....	8-10
Notes.....	11-46



Date d'ouverture : avril 1994
Créée en 1989 : NIGERIAN INTERNATIONAL
BANK (NIB). Intégrée au Réseau BOA en 1994.



Capital au 31/12/2020
13 milliards de F CFA



Introduction en bourse
Décembre 2003



Commissaires aux comptes
NOUHOU TARI
SIRAGE SANI BAKO



contact@boaniger.com
information@boaniger.com
www.boaniger.com

Actionnariat au 31/12/2020



BOA WEST AFRICA	59,06 %
ACTIONNAIRES PRIVÉS	34,79 %
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)	5,73 %
ATTICA S.A.	0,42 %

Présentation des résultats

BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) a clôturé son exercice 2020 avec des réalisations encourageantes, malgré un contexte macroéconomique marqué par la crise sanitaire de la Covid-19.

Le total bilan s'affiche avec un repli de 4,1 % à 329,8 milliards de F CFA, tiré par une baisse voulue des ressources interbancaires à court terme. Les dépôts ont augmenté de 10,3 % à 216,4 milliards de F CFA tandis que les crédits à la clientèle s'établissent à 202,9 milliards de F CFA, en progression de 4,2 % en glissement annuel.

Le Produit Net Bancaire croît de 3,4 % à 24 254,7 milliards de F CFA, soutenu par la hausse de 5,2 % de la marge bancaire.

Les autres frais directs d'exploitation sont maîtrisés et se stabilisent à 11 926,6 milliards de F CFA, induisant ainsi une amélioration du coefficient d'exploitation à 49,2 % contre 50,8 % en décembre 2019.

Le Résultat Net baisse de 12,7 % à 7,4 milliards de F CFA, en lien avec la dégradation du coût du risque entraînant un repli des ratios de rentabilité. Toutefois, avec la baisse du montant du RWA et le renforcement des fonds propres effectifs, le ratio de solvabilité s'apprécie à 18,2 %, contre 13,9 % en 2019.

Ces résultats sont le fruit des efforts de l'ensemble des équipes de la Banque, conjugués à la pertinence des orientations stratégiques du Conseil d'Administration.

Chiffres clés 2020

(en millions de F CFA)

Activité	2019	2020	Variation
Dépôts clientèle	196 225	216 417	10,3 %
Créances clientèle	194 707	202 901	4,2 %
Nombre d'agences en fin d'exercice	31	31	
Structure			
Total bilan	343 902	329 785	-4,1 %
Fonds propres (avant répartition)	35 824	37 239	3,9 %
Effectif moyen pendant l'exercice	300	292	-2,7 %
Résultat			
Produit Net Bancaire	23 448	24 255	3,4 %
Frais généraux d'exploitation (y compris amortissement)	11 918	11 927	0,1 %
Résultat Brut d'Exploitation	11 529	12 328	6,9 %
Coût du risque en montant (*)	1 242	3 756	202,4 %
Résultat Net	8 503	7 421	-12,7 %
Coefficient d'exploitation (%)	50,8 %	49,2 %	
Coût du risque (%)	-0,0 %	-1,99 %	
Rentabilité des actifs (ROA %)	2,6 %	2,2 %	
Rentabilité des fonds propres (ROE %)	23,7 %	20,3 %	
Solvabilité			
Tier 1	28 587	31 048	
Tier 2			
Risk Weighted Asset (RWA)	206 083	170 130	
Tier 1 + Tier 2 / RWA	13,9 %	18,2 %	

(*) Y compris fonds pour risques bancaires généraux.



Conseil d'Administration au 31/12/2020



Boureima WANKOYE
Président



Amine BOUABID



Ousmane DAOU



Abdourahmane
HAMIDOU



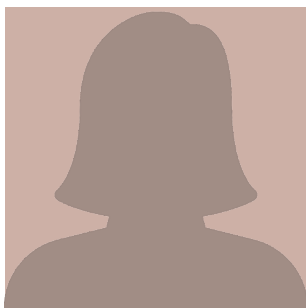
Mahaman IBRA KABO



Benoit MAFFON



Mamadou Igor DIARRA
Représentant de
BOA GROUP



Ouréye Sakho EKLO
Représentante de
BOAD



Abderrazzak ZEBDANI
Représentant de
BOA WEST AFRICA

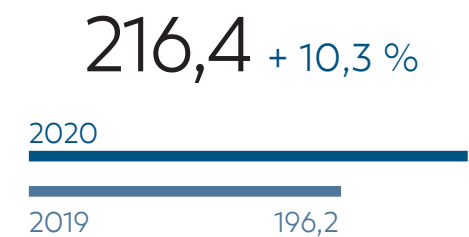


Siège social

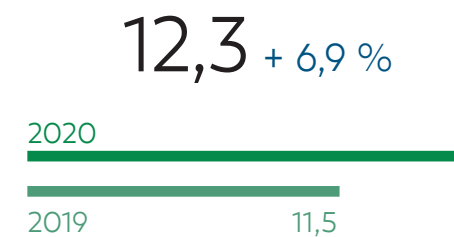
Immeuble BANK OF AFRICA , Rue du Gaweye - BP 10973 - Niamey - NIGER
Tél. : +(227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46 - Fax : +(227) 20 73 38 18
CRC : 20 33 00 00 - SWIFT : AFRINENIXXX

Performances significatives (en milliards de F CFA)

Dépôts clientèle



Résultat Brut d'Exploitation

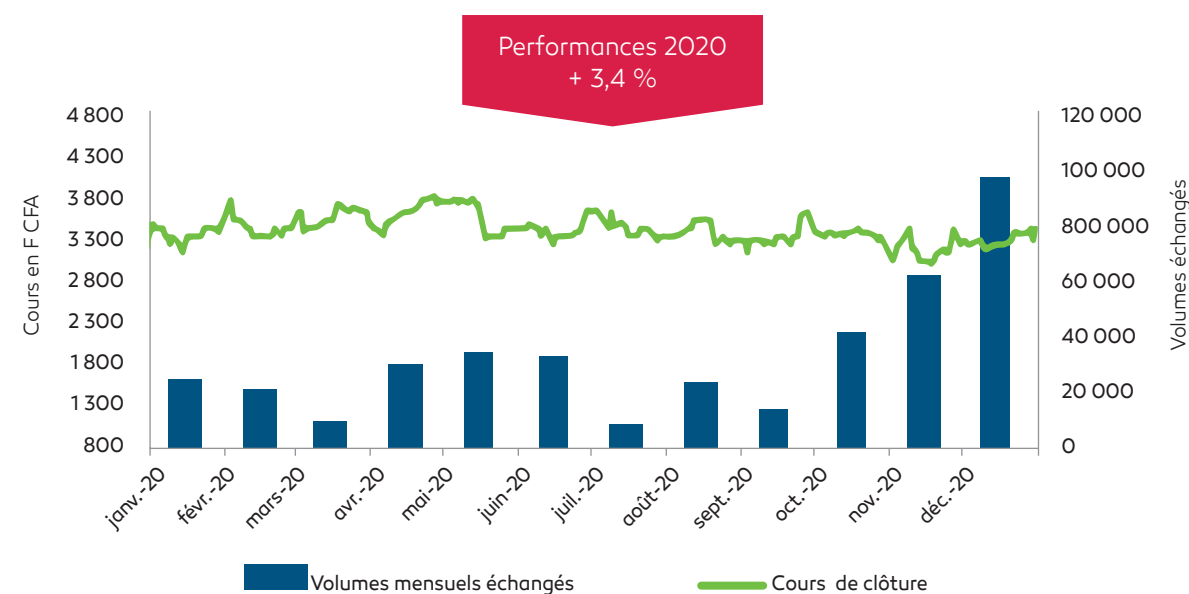


Performances boursières (en F CFA)

	2018	2019	2020	TCAM*
Cours de clôture au 31/12	3 900	3 385	3 500	-5,3 %
Performance annuelle	-21,2%	-13,2 %	3,4 %	
Bénéfice par action	590	654	571	-1,6 %
Fonds propres par action	2 517	2 756	2 865	6,7 %
Capitalisation boursière à la clôture (en milliards)	50,7	44,0	45,5	-5,3 %
Dividende brut par action de l'exercice	415	462	462	5,5 %
Rendement du dividende	10,5 %	13,6 %	13,2 %	
Price Earning Ratio	6,6x	5,2x	6,1x	
Price to Book	1,5x	1,2x	1,2x	

(*) Taux de croissance annuel moyen

Evolution du cours du titre et des volumes échangés



Faits marquants

Mars

- Organisation d'une opération de dépistage gratuit des cancers du sein et du col de l'utérus à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme.
- Lancement des campagnes commerciales « Epargne », « BOA Express » et « Commissions ».

Avril

- Contribution d'une valeur de 25 millions de F CFA au profit du Fonds de la cellule du plan d'urgence Covid-19 du ministère des Finances.

Mai

- Don de matériel médical d'une valeur de 12 millions de F CFA à la garnison militaire pour la lutte contre la Covid-19.
- Participation à la Présentation des résultats au 31 décembre 2019 et perspectives des 6 BANK OF AFRICA cotées à la BRVM d'Abidjan (webinaire).
- Conférence de presse avec près de 30 journalistes des 6 pays de l'UEMOA correspondants.
- Lancement du nouveau site web.

Juin

- Lancement de la campagne commerciale « Tous à l'Ecole ».

Juillet

- Lancement de la campagne commerciale « Avance Tabaski ».

Septembre

- Participation aux Rencontres BANK OF AFRICA 2020 pour les Administrateurs du Groupe, par Visioconférence.
- Don d'une valeur de 10 millions de F CFA à l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers - Niger (APBEF-N) pour soutenir les sinistrés des inondations.

Octobre

- Lancement d'une nouvelle gamme de cartes bancaires haut de gamme.
- Lancement d'un Centre de Relation Client (CRC).
- Lancement du « Pack Business », ensemble de solutions bancaires destiné aux PME/PMI.

Novembre

- Lancement des campagnes commerciales « Ressources » et « Tous en Fête ».



Remise de don à la garnison militaire



Soutien aux sinistrés des inondations

Bilan comparé des deux derniers exercices

(en F CFA)

ACTIF	2019	2020
CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	27 746 051 394	21 090 048 300
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	78 014 699 713	73 025 178 204
CRÉANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES	18 368 326 630	8 732 666 457
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	194 706 549 526	202 900 996 559
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	5 559 607 671	5 722 375 842
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	1 292 721 844	1 246 597 329
ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS		
AUTRES ACTIFS	2 291 364 509	2 645 877 350
COMPTE DE RÉGULARISATION	3 723 264 984	1 576 751 889
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME	260 415 840	264 801 716
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES	403 361 106	379 823 588
PRÊTS SUBORDONNÉS	734 757 738	773 609 572
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 491 122	622 183 725
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 790 054 476	10 803 727 172
TOTAL ACTIF	343 901 666 553	329 784 637 704

HORS BILAN	2019	2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	83 937 355 083	47 732 595 160
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	11 473 249 651	3 853 289 562
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	72 464 105 432	43 879 305 599
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

(en F CFA)

PASSIF	2019	2020
BANQUES CENTRALES CCP		
DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES	99 678 807 138	67 031 066 437
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	196 224 988 704	216 416 838 075
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
AUTRES PASSIFS	1 989 480 456	1 596 744 126
COMPTES DE RÉGULARISATION	7 409 686 409	4 431 621 660
PROVISIONS	2 774 744 785	3 069 411 231
EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS		
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES	35 823 959 061	37 238 956 175
CAPITAL SOUSCRIT	13 000 000 000	13 000 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	194 500 000	194 500 000
RÉSERVES	14 126 809 061	16 623 459 061
ECART DE REÉVALUATION		
PROVISIONS REGLEMENTÉES		
REPORT À NOUVEAU (+/-)		
RÉSUTAT DE L'EXERCICE (+/-)	8 502 650 000	7 420 997 114
<i>BÉNÉFICE EN INSTANCE D'AFFECTATION</i> <i>EXCÉDENTS DES PRODUITS SUR LES CHARGES</i>		
TOTAL PASSIF	343 901 666 553	329 784 637 704

HORS BILAN	2019	2020
ENGAGEMENTS REÇUS	153 361 000 827	178 117 601 200
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	153 361 000 827	178 117 601 200
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

Résultat comparé des deux derniers exercices

(en F CFA)

COMPTE DE RÉSULTAT	2019	2020
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉES	21 535 778 733	22 169 666 546
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-6 758 190 216	-6 827 073 579
REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE	466 472 682	404 874 984
COMMISSIONS (PRODUITS)	5 382 273 751	5 222 580 538
COMMISSIONS (CHARGES)	-454 196 742	-288 821 553
GAINS OU PERTES NETS SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	2 014 934 760	2 930 974 131
GAINS OU PERTES NETS SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉES		67 332 302
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 551 312 159	840 628 132
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-290 502 762	-265 417 048
PRODUIT NET BANCAIRE	23 447 882 365	24 254 744 453
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-10 914 064 878	-11 040 212 561
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS DES IMMOB CORP ET INCORP	-1 004 397 638	-886 367 935
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	11 529 419 849	12 328 163 957
COÛT DU RISQUE	-1 242 180 895	-3 756 436 158
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10 287 238 954	8 571 727 799
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	127 598 146	61 794 915
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	10 414 837 100	8 633 522 714
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-1 912 187 100	-1 212 525 600
RÉSULTAT NET	8 502 650 000	7 420 997 114

ANNEXES

Notes sur les principes et méthodes comptables

A- Déclaration de conformité au plan comptable bancaire de l'UMOA

Les états financiers ont été établis conformément au Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA, entré en vigueur le 1er janvier 2018.

B- Indication des règles et méthodes comptables appliquées par l'établissement

Les états financiers ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables retenus par le plan comptable révisé de l'UMOA, notamment :

- La permanence des méthodes
- La transparence
- La séparation des exercices
- La prudence
- L'intangibilité du bilan d'ouverture
- L'importance significative
- La prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique

Ces états financiers sont établis sur la base des hypothèses de base à savoir la continuité de l'exploitation et la comptabilité d'engagement.

Les intérêts et commissions assimilées ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément au principe de la séparation des exercices. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

Créances sur la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les banques et établissements financiers, et sont ventilés en fonction de leur nature et de leur échéance conformément aux instructions du Plan Comptable Bancaire Révisé (PCBR). Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les crédits pour lesquels la banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout, ou une partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provisions pour créances douteuses appréciées par dossier et compte tenu des garanties détenues.

La Banque applique les dispositions de l'instruction O26-11-2016 du PCBR relatives à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance. Les principales modifications apportées par la nouvelle réglementation portent sur les créances en souffrance et les règles de provisionnement.

En effet, les échéances impayées d'une ancienneté de 90 jours au plus ne sont plus considérées comme des créances en souffrance, et sont à ce titre inscrits dans des comptes prévus à cet effet.

Les créances restructurées qui n'étaient pas spécifiquement suivies dans l'ancien plan de comptes, sont maintenant enregistrées parmi les créances en souffrance dans des comptes dédiés avec la comptabilisation des décotes/surcotes sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créances en souffrance comprennent les créances restructurées et les créances douteuses ou litigieuses :

- les créances sont dites restructurées lorsqu'elles ont fait l'objet de mesures de renégociation, consistant en des concessions envers une contrepartie qui éprouve ou est sur le point des difficultés à honorer ses engagements financiers;
- les créances douteuses ou litigieuses sont créances, échues ou non, présentant un risque probable ou certain de non recouvrement partiel ou total.

Lorsqu'une créance devient douteuse, la perte probable consécutive est prise en compte au moyen d'une dépréciation enregistrée en déduction de cette créance. Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Les dépréciations sur les créances douteuses sont constituées conformément aux principes suivants:

- pour les risques directs sur les Etats de l'UMOA, les organismes publics hors administration centrale des Etats de l'UMOA ainsi que les risques garantis par ces mêmes agents économiques, la dépréciation est facultative ;
- pour les risques privés répondant à la définition des créances restructurées, la dépréciation, tant au titre du capital que des intérêts est facultative;
- pour les risques privés non couverts ou pour la partie des risques privés non couverte par une des garanties prévues par le dispositif prudentiel et répondant à la définition de créance douteuse ou litigieuse, le montant des dépréciations doit correspondre à au moins 20 % des encours non couverts à la date du transfert en créances douteuses. Il est porté à au moins 50% du montant non couvert trois mois après le transfert en créances douteuses et à 100 % neuf mois après le transfert en créances douteuses.
- pour la partie des risques privés couverte par une des garanties prévues par le dispositif prudentiel ou par les hypothèques de 1er rang, et répondant à la définition de créance douteuse ou litigieuse, la dépréciation est facultative au cours des deux premières années, à compter de la date de transfert de la créance. Elle doit couvrir au moins 50 % du total des créances douteuses à compter de la troisième année, et à 100 % à compter de la quatrième année. Les hypothèques de deuxième rang sont acceptées lorsque le premier rang est inscrit au nom du même établissement assujetti.

Les intérêts non réglés, portés au compte de résultat et relatifs à des créances douteuses ou litigieuses doivent être intégralement dépréciés, nonobstant l'existence de garantie éligible au dispositif prudentiel.

Dans le cadre de l'application des principes et méthodes relatives aux engagements en souffrance, la Banque a choisi d'étaler les dépréciations relatives aux créances douteuses et litigieuses assorties de garanties. Pour ces créances, les ajustements complémentaires annuels de dépréciation sont mensualisés sur l'année au lieu d'être opérés à la date anniversaire.

Portefeuille titres

L'article 5 de l'instruction 029-11-2018 du PCBR dispose que les Banques doivent documenter les stratégies à l'origine de l'acquisition et la détention de titres et leurs intentions en terme de durée de détention.

Conformément à ce choix, la Banque classe les titres qu'elle détient en portefeuille dans les catégories suivantes :

- Les titres de transactions sont acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide
- Les titres de placement sont acquis avec une intention de conservation à moyen terme pour en tirer un rendement ou une plus-value
- Les titres d'investissement sont acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à la date de leur échéance

Les titres sont comptabilisés et évalués selon les dispositions de l'instruction 029-11-2018 du PCBR.

Commissions et coûts marginaux

La Banque applique l'instruction N° 028 - 11 - 2016 relative à la comptabilisation des commissions reçues et coûts marginaux. Les commissions reçues et coûts marginaux sont étalés sur la durée de vie effective du crédit selon la méthode actuarielle ou la méthode alternative.

Créances et dettes en devises

Conformément à l'article 3 de l'instruction 025 du PCBR, « à chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et hors bilan en devises, y compris les comptes de position de change concernés, sont évalués au cours du marché en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche, en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté ».

Lors de l'arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de position de change, et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change, sont portées au compte de résultat par le débit ou le crédit des comptes de contre-valeur de position de change.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements y afférents sont calculés selon la méthode linéaire :

CONSTRUCTIONS	3,33 %
MATÉRIEL DE TRANSPORT	20 %
AMÉNAGEMENTS ET INSTALLATIONS	10 %
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU, OUTILLAGE (SELON NATURE)	10 %
MATÉRIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE	20 %

Provision pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités payables aux salariés lors de leur départ à la retraite résultant de la législation du travail ou d'accords contractuels font l'objet d'une provision pour risques et charges. Selon les dispositions de la Convention Collective Bancaire entrée en vigueur le 01 janvier 2013, ces indemnités sont déterminées comme suit :

- 13 % du salaire moyen mensuel par semestre de présence pendant les 5 premières années;
- 18 % du salaire moyen mensuel par semestre de présence entre la 6ème et la 10ème année;
- 23 % du salaire moyen mensuel par semestre de présence entre la 11ème et la 15ème année
- 28 % du salaire moyen mensuel par semestre de présence entre la 16ème et la 20ème année
- 33 % du salaire moyen mensuel par semestre de présence au-delà de la 20ème année.

4.2. Les dérogations

Les dérogations répondent à un souci d’une meilleure information des parties prenantes.

Le PCB révisé étant conçu dans cette optique, l’usage de dérogation devrait correspondre à des cas extrêmement rares qu’il est prévu de répartir en trois catégories :

- les dérogations aux principes comptables retenus dans le PCB révisé ;
- les dérogations aux règles et méthodes d’évaluation ;
- les dérogations aux règles d’établissement et de présentation des états financiers.

L’utilisation de telles dérogations doit être justifiée dans cette note et son influence sur la situation financière et sur les résultats de l’établissement doit être présentée.

Source : Guide d’application du Plan Comptable Bancaire révisé de l’UMOA

INDICATION DE DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
A. DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	NÉANT	NÉANT
B. DÉROGATIONS AUX RÈGLES ET MÉTHODES D’ÉVALUATION REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE	NÉANT	NÉANT
C. DÉROGATIONS AUX RÈGLES D’ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	NÉANT	NÉANT

4.3. Les changements de méthodes

Les changements de méthodes interviennent notamment lorsque le PCB révisé prévoit plusieurs options d’évaluation et de présentation d’un poste des états financiers.

Par exemple, le PCB révisé prévoit de répartir les commissions reçues et coûts de transaction selon deux modalités : actuarielle ou linéaire.

Il en est également ainsi des modalités d’amortissement des immobilisations (linéaire ou dégressif) ou d’évaluation des stocks (CMP ou méthode du « PEPS »).

Les établissements de crédit ont le choix entre ces différentes méthodes et peuvent, dans certaines circonstances opter pour de nouvelles méthodes.

Ces changements doivent normalement être guidés par le souci de présentation d’une information de meilleure qualité, compte tenu des circonstances.

A l’instar des dérogations, les changements de méthodes doivent être justifiés et leur impact sur la situation financière et les résultats des établissements doit être indiqué.

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
A. CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES COMPTABLES		
	Suite à la Décision n°357 instituant le nouveau plan Comptable Bancaire Révisé de l’UMOA, les états financiers individuels comprennent le bilan, le hors bilan, le compte de résultat et les notes annexes. Ils forment un tout indissociable destiné et à être publié et doivent être présentés sous une forme comparative avec l’exercice précédent.	Retraitement du bilan d’ouverture d’où l’impact sur le report à nouveau. L’impact négatif de ce retraitement se chiffre à : - 4 017 562 068 sur les capitaux propres.
	Les notes annexes sont constituées de toutes les informations permettant d’avoir une juste appréciation de la situation financière de l’établissement de crédit, des risques qu’il assume et du résultat de ses opérations, Toutefois, une inscription dans les notes annexes ne peut se substituer à une inscription dans le bilan, le hors bilan ou le compte de résultat.	
B. CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATIONS		
	Pour l’année 2018, les Banques et Etablissement Financiers sont tenus d’élaborer des états financiers semestriels en Juin et Décembre de l’année.	NÉANT

4.4. Les créances sur les établissements de crédit et assimilées

La note relative aux créances sur les établissements de crédit et assimilés fait référence principalement aux attributs :

« pays de résidence » et « agent économique » définis dans l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO.

Les données de l'exercice de référence sont ventilées en colonne selon la nature des contreparties ci-après :

- les Banques Centrales et les Centres des Chèques Postaux ;
- les banques dans l'UMOA ;
- les autres établissements de crédit et assimilés dans l'UMOA (établissements financiers à caractère bancaire et aux systèmes financiers décentralisés) ;
- les banques du « reste du monde ». Il s'agit notamment de correspondants ne résidant pas dans l'UMOA ;

- les institutions financières internationales ou étrangères. Le contenu de cette notion est précisé par l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO.

Les créances interbancaires doivent être réparties en ligne entre :

- les comptes ordinaires débiteurs,
- les prêts (hors valeurs reçues en pension livrée),
- les valeurs reçues en pension livrée,
- les créances en souffrance et les dépréciations.

Les créances admissibles au refinancement de la BCEAO doivent être mises en exergue.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

CRÉANCES	BANQUES CENTRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES OU ÉTRANGÈRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	7 596	5 118		2 531		15 245	21 048
PRÊTS	275	23	2 003			2 301	14 464
Comptes et prêts au jour le jour							1 000
Prêts à terme							10 886
Autres dépôts	275	23	2 003			2 301	2 578
VALEURS RECUES EN PENSION LIVRÉE							
Valeurs reçues en pension au jour le jour							
Valeurs reçues en pension à terme							
CRÉANCES EN SOUFFRANCE							199
TOTAL AVANT DÉPRÉCIATIONS	7 871	5 141	2 003	2 531		17 546	35 710
Dont admissible au refinancement de la BCEAO (***)							
DÉPRÉCIATIONS							199
TOTAL APRÈS DÉPRÉCIATIONS	7 871	5 141	2 003	2 531		17 546	35 511

(Montants en millions de F CFA)

4.5. Les créances sur la clientèle

La note annexe 4.5 fait essentiellement référence à l'attribut « agent économique ».

Les données de l'exercice de référence sont ventilées en colonne selon la nature des contreparties, telle que définie par l'instruction n°24112016 de la BCEAO, comme suit :

- Etat et assimilés. Il s'agit des contreparties « administrations publiques » qui comprennent notamment le Trésor Public ;
- institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM) ;
- sociétés financières, à l'exception des contreparties classés dans les établissements de crédit et assimilés ;
- particuliers ;
- autres : toutes les contreparties autres que celles figurant dans les établissements de crédit et assimilés ou la clientèle.

Les créances sur la clientèle doivent être réparties entre :

- les comptes ordinaires débiteurs,
- les prêts à terme (hors opérations de pension livrée,
- les opérations de pension livrée
- les opérations de location-financement et d'affacturage,
- les créances en souffrance et les dépréciations y afférentes.

Les créances sur la clientèle admissibles au refinancement de la BCEAO doivent être mises en exergue.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

CRÉANCES CLIENTÈLE	ETAT ET ASSIMILÉS	ISBLSM	SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS (*)	163	5		1 239	19 364	20 771	22 298
PRÊTS À TERME	42 623			52 232	76 679	171 534	157 696
OPÉRATIONS DE PENSION LIVRÉE							
OPÉRATIONS DE LOCATION FINANCEMENT					7	7	
AFFACTURAGE							
CRÉANCES EN SOUFFRANCE		2	20	3 652	15 086	18 760	19 941
TOTAL AVANT DÉPRÉCIATIONS	42 786	7	20	57 123	111 136	211 072	199 936
Dont admissible au refinancement de la BCEAO (****)							
DÉPRÉCIATIONS		2	20	3 158	4 991	8 171	5 229
TOTAL APRÈS DÉPRÉCIATIONS	42 786	5		53 965	106 145	202 901	194 707

(Montants en millions de F CFA)

4.6. Les effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

La note annexe 4.6 traite du portefeuille de titres des établissements de crédit, hormis ceux acquis dans une intention de contrôle et qui figurent dans la rubrique « Titres de participation et emplois assimilés ». Les soldes sont présentés pour l'exercice de référence et l'exercice précédent selon la ventilation suivante :

- les effets publics : ils comprennent les bons et obligations du Trésor et autres titres de créances sur des organismes publics, (éligibles aux interventions de la banque centrale);
- les autres obligations et titres à revenu fixe ;
- les actions et autres titres à revenu variable.

Le portefeuille est subdivisé selon son classement comptable en isolant à chaque fois le portefeuille coté.

Il est également requis de renseigner les informations suivantes, pour les différentes catégories de titres, à l'exception des titres de transaction :

- valeur brute ;
- montant des dépréciations ;
- montant net.

Il convient de préciser que le portefeuille de transaction n'a pas vocation à être déprécié puisqu'il est valorisé en juste valeur.

Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

TITRES	31/12/2020				31/12/2019		
	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGATIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGATION ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE
PORTFEUILLE DE TRANSACTION							
Dont coté							
PORTFEUILLE DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITÉ DE PORTEF.							
Brut	73 025	5 722	1 247	79 994	78 015	5 560	1 296
Dépréciations							3
NET	73 025	5 722	1 247	79 994	78 015	5 560	1 293
Dont coté							
PORTFEUILLE D'INVESTISSEMENT							
Brut							
Dépréciations							
NET							
Dont coté							
TOTAL	73 025	5 722	1 247	79 994	78 015	5 560	1 293

(Montants en millions de F CFA)

4.7. Les titres de participation et emplois assimilés

La note annexe 4.7 complète les informations sur le portefeuille de titres des établissements de crédit en donnant des précisions sur les titres acquis dans une optique de contrôle, notamment les parts dans les entreprises liées et les titres de participation.

Il mentionne également les autres titres détenus à long terme, acquis dans la perspective de relations professionnelles durables avec l'émetteur.

L'information fournie concerne l'exercice de référence et l'exercice précédent. Elle est renseignée pour chaque titre selon les critères suivants :

- le pays d'implantation de l'émetteur du titre.
- le caractère coté ou non coté : il donne une information sur la liquidité du titre ;

- le secteur d'activité de l'émetteur ;
- le capital social de l'émetteur ;
- le pourcentage de détention par l'établissement déclarant : il permet d'apprécier le classement effectué entre les différentes catégories de participation ;
- le prix d'acquisition du titre ;
- la valeur comptable nette sur les deux exercices concernés ;
- les produits générés sur l'exercice : il s'agit notamment des dividendes et des indemnités de fonction (présent au conseil d'administration de l'émetteur).

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	PAYS D'IMPLANTATION	COTÉ/ NON COTÉ	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	POURCENTAGE DE DÉTENTION	PRIX D'ACQUISITION	VALEUR COMPTABLE NETTE (N)	VALEUR COMPTABLE NETTE (N-1)	PRODUITS GÉNÉRÉS SUR L'EXERC.
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES									
TITRES DE PARTICIPATIONS						997	644	634	399
BOA-FRANCE	FRANCE	N	BANQUE	4 592	8,9%	408	122	116	
AGORA SA	CÔTE D'IVOIRE	N		5 000	5,0%	250	250	250	399
ACEP_NIGER	NIGER	N		400	19,0%	76	46	41	
SINERGI SA	NIGER	N		500	18,5%	93	59	59	
CRRH_UEMOA	TOGO	N		9 144	1,1%	100	100	100	
SOPARFI	NIGER	N		202	22,5%	46	42	42	
SAHFI	NIGER	N		3 025	0,02%	1		1	
GIM_UEMOA	SÉNÉGAL	N		9 733	0,2%	15	15	15	
AISSA_SARL	BÉNIN	N		45	15,6%	7	7	7	
SWIFT						2	2	2	
AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME									5
FCP EMERGENCE									0
FCP GLOBAL INVESTOR									5

(Montants en millions de F CFA)

4.8. Les immobilisations corporelles et incorporelles

La note 4.8 y relative présente une variation des immobilisations et des amortissements sur l'exercice de référence, en indiquant les montants en début de période, les mouvements de l'exercice et les soldes de clôture tel qu'il figure au bilan de la période sous revue.

Les immobilisations sont catégorisées selon qu'elles relèvent ou non de l'exploitation.

La note permet de distinguer les immobilisations prises en location-financement de celles mises en location simple.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE RÉVALORISATIONS	CESSIONS OU RETRAITS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS / DÉPRÉCIATIONS				MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE
					EN DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	EN FIN D'EXERCICE	
IMMOB. D'EXPLOITATION	14 481	1 184	535	15 130	8 199	878	95	8 983	6 148
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	699	685		1 384	689	73		762	622
LOGICIELS	699	685		1 384	689	73		762	622
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 782	499	535	13 746	7 510	805	95	8 221	5 526
- PRISES EN LOCATION - FINANCEMENT									
- MISES EN LOCATION - SIMPLE									
- AUTRES	13 782	499	535	13 746	7 510	805	95	8 221	5 526
IMMOB. HORS EXPLOITATION	4 665	768		5 433	147	8		155	5 278
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 665	768		5 433	139	8		155	5 278

(Montants en millions de F CFA)

4.9. Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés

La présente note fait référence aux attributs « résidence » et « agent économique » définis dans l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO.

Les soldes sont présentés pour l'exercice de référence et l'exercice précédent, les données de l'exercice de référence étant ventilées selon la nature des contreparties ci-après :

- les Banques Centrales et les CCP ;
- les banques dans l'UMOA ;
- les autres établissements de crédit et assimilés dans l'UMOA ;
- les banques du « reste du monde » ;
- les institutions financières internationales ou étrangères.

Les dettes doivent être ventilées entre les comptes ordinaires créditeurs, les emprunts (hors valeurs données en pension livrée) et les valeurs données en pension livrée.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DETTE	BANQUES CENTRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES OU ÉTRANGÈRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		8 456	4	3 094	146	11 700	13 894
- COMPTES ORDINAIRES DES ETS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS -CRÉDITEURS (LORI)		8 456	4	3 094	146	11 700	13 894
- AUTRES COMPTES DE DÉPÔTS DES ETS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
EMPRUNTS	28 005	7 915		1 482	17 930	55 332	85 785
AU TITRE DU MARCHÉ MONÉTAIRE	28 005					28 005	49 975
AU JOUR LE JOUR							
À TERME		7 915		1 482	17 930	27 327	35 810
VALEUR DONNÉES EN PENSION LIVRÉE							
AU JOUR LE JOUR							
À TERME							
TOTAL	28 005	16 371	4	4 576	18 076	67 032	99 679

(Montants en millions de F CFA)

4.10. Les dépôts de la clientèle

La note annexe 4.10 fait référence à l'attribut « agent économique ».

Les données de l'exercice de référence sont ventilées selon la nature des contreparties, telle que définie par l'instruction n°24-11-2016 comme suit :

- l'Etat et assimilés : il s'agit des contreparties « administrations publiques » qui comprennent notamment le Trésor Public ;
- les institutions sans but lucratif au service des ménages, définies par l'instruction précédente ;
- les sociétés financières : il s'agit des sociétés financières, à l'exception des contreparties classées dans les établissements de crédit et assimilés ;
- les particuliers ;
- les autres : toutes les contreparties autres que celles figurant dans les établissements de crédit et assimilés ainsi que la clientèle.

Les dettes doivent être réparties entre les comptes ordinaires créditeurs, les dépôts à terme, les opérations de pension livrée, les comptes d'épargne à régime spécial et les autres dépôts.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DÉPÔTS	ETATS ET ASSIMILÉS	ISBLSM	SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	30 256	14 727	36	26 456	56 324	127 799	112 479
COMPTES ET DÉPÔTS À TERME	1 262	10	2 795	2 890	16 672	23 629	27 771
COMPTE D'ÉPARGNE À RÉGIME SPÉCIAL				48 981		48 981	41 356
AUTRES DÉPÔTS	1 846			8 029	6 133	16 008	14 618
TOTAL	33 364	14 737	2 831	86 356	79 129	216 417	196 225

(Montants en millions de F CFA)

4.11. Les dettes représentées par un titre, emprunts et titres émis subordonnés

La note annexe 4.11 répartit les éléments requis en deux catégories :

- les dettes représentées par un titre, ventilées entre les emprunts obligataires et les autres dettes ;
- les emprunts et titres émis subordonnés, selon leur échéance déterminée ou non.

Sont considérés comme subordonnés, les fonds provenant de l'émission de titres ou d'emprunts et dont le remboursement en cas de liquidation n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Du fait de cette subordination, ces emprunts et titres émis sont assimilés à des quasi fonds propres.

A l'intérieur des deux grandes rubriques susmentionnées, les informations suivantes doivent être fournies par ligne d'émission :

- la devise de l'émission ;

- le montant de l'émission ;
- le taux d'intérêt ;
- l'existence ou non de conditions suspensives de paiement des coupons : il s'agit en général de l'une des conditions de subordination requises des emprunts subordonnés ;
- l'échéance de remboursement ou l'échéance de remboursement de la dernière annuité dans le cas d'une émission amortissable ;
- le montant net tel qu'il apparaît au passif du bilan.

Le montant éventuellement admis dans le calcul des fonds propres prudentiels, eu égard aux conditions d'éligibilité retenus dans le dispositif prudentiel.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

4.12. Les dépréciations et provisions

La note annexe 4.12 correspond à un tableau de variation des dépréciations et provisions sur l'exercice de référence et précise les motifs de reprise (dépréciation ou provision sans objet, autre motif à préciser). Conformément à la terminologie retenue :

- les dépréciations sont calculées sur les actifs. Elles sont présentées selon la nature des actifs (créances interbancaires, créances clientèle, titres et autres)
- les provisions constituent des passifs à présenter également selon leur nature (risque d'exécution d'engagement par signature, pensions de retraite et obligations similaires, autres risques et charges).

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	31/12/2019	DOTATIONS	REPRISES		31/12/2020
			SANS OBJET	AUTRES	
DÉPRÉCIATIONS	6 300	5 113	3 330		8 083
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	199		199		
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	5 229	5 105	2 163		8 171
TITRES DE PLACEMENT					
TITRES DE PARTICIPATION ET ASSIMILÉS	363		11		352
AUTRES ACTIFS	509	8	957		-440
PROVISIONS	2 775	634	0		3 409
RISQUES D'EXÉCUTION D'ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	10				10
RISQUES D'EXÉCUTION D'ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE SUR CLIENTÈLE					
PENSIONS DE RETRAITE ET OBLIGATIONS SIMILAIRES	2 465	634			3 099
AUTRES RISQUES ET CHARGES	300				300

(Montants en millions de F CFA)

4.13. La variation des capitaux propres

La note annexe 4.13 retrace la variation des éléments constitutifs des capitaux propres sur l'exercice de référence et l'exercice précédent, notamment le capital social, les primes liées au capital, les réserves et le report à nouveau.

Des lignes relatives aux ajustements de début de période sont prévues pour tenir compte de la possibilité de comptabilisation sur cette rubrique.

Le traitement de l'impact de la transition vers le PCB révisé constitue un exemple d'ajustement des capitaux propres en début de période.

Les ajustements effectués par l'établissement doivent être commentés dans la note.

Les lignes dénommées « Augmentation, réduction de capital » permettent de remplir les colonnes « capital » et « primes d'émission et de fusion ».

Celles dénommées « Résultat de la période » et « Distribution de dividendes » doivent être remplies uniquement pour la colonne « Réserves, report à nouveau, résultat », le montant relatif aux distributions de dividendes étant présenté en déduction du résultat.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION ET DE FUSION	RÉSERVE, REPORT À NOUVEAU, RÉSULTAT	CAPITAUX PROPRES
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018	13 000	195	17 160	30 354
AJUSTEMENTS DE DÉBUT DE PÉRIODE				
CAPITAUX PROPRES AU 1/1/2019	13 000	195	17 160	30 354
AUGMENTATIONS/ RÉDUCTION DE CAPITAL				
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE			7 666	7 666
DISTRIBUTION DIVIDENDES			-6 516	-6 516
AUTRES MOUVEMENT			1 212	1 212
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2019	13 000	195	19 522	32 716
AJUSTEMENT DE DÉBUT DE PÉRIODE				
CAPITAUX PROPRES AU 1/1/2020	13 000	195	19 522	32 716
AUGMENTATION / RÉDUCTION DE CAPITAL				
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE			8 503	8 503
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES			-5 395	-5 395
AUTRES MOUVEMENTS				
BILAN AU 31/12/2020	13 000	195	22 629	35 824

(Montants en millions de F CFA)

4.14. La répartition du capital et des droits de vote

La note annexe 4.14 relative à la répartition du capital et des droits de vote représente la structure du capital de l'établissement déclarant.

Le capital est ainsi ventilé entre les personnes morales (y compris les administrations publiques), les personnes physiques hors salariés et les salariés, l'information étant fournie de façon nominative au titre de :

- la nationalité de l'actionnaire ;
- l'adresse de domiciliation de l'actionnaire ;
- le nombre de titres détenus par l'actionnaire ;
- la part du capital détenue par l'actionnaire ;
- le pourcentage de droits de vote de l'actionnaire.

Cette information est importante avec l'introduction dans le droit des sociétés commerciales des actions dénommées « actions de préférence sans droit de vote ».

Cet état de fait peut contribuer à renforcer le contrôle au-delà de l'information fournie par le pourcentage d'intérêt.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

IDENTITÉ DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS	NATIONALITÉ	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES DÉTENUS		PART DU CAPITAL	POURCENTAGE DE DROITS DE VOTE
			31/12/2020	31/12/2019		
PERSONNES MORALES			8 476 730	8 626 730	65,2 %	66,1 %
- DONT ETAT						
- DONT ORGANISMES PUBLICS						
ATTICA	IVOIRIENNE	ABIDJAN	54 660	54 660	0,4 %	0,4 %
BOA-WEST AFRICA	SÉNÉGALAISE	DAKAR	7 677 380	7 677 380	59,1 %	56,2 %
BOAD	TOGOLAISE	LOMÉ	744 690	894 690	5,7 %	9,5 %
PERSONNES PHYSIQUES HORS SALARIÉS			4 509 430	4 359 430	34,7 %	33,8 %
- DIVERS ACTIONNAIRES MINORITAIRES<5 %	UEMOA	UEMOA	4 509 430	4 359 430	34,7 %	33,8 %
SALARIÉS			13 840	13 840	0,1 %	0,1 %
- SALARIÉS BOA-NIGER	NIGERIENNE		13 840	13 840	0,1 %	0,1 %
TOTAL			13 000 000	13 000 000	100 %	100 %

(Montants en millions de F CFA)

4.15. La ventilation des emplois et ressources suivant la durée résiduelle

La note annexe 4.15 a pour objectif de donner une information sur la liquidité de l'établissement déclarant, étant entendu que le ratio de liquidité auquel sont soumis les établissements de crédit est déterminé selon des modalités précisées par le dispositif prudentiel.

Les ventilations prévues sont conformes à l'attribut « durée résiduelle » définie dans l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO.

L'actif et le passif sont présentés selon leurs principales composantes, à l'exclusion respectivement des immobilisations et des capitaux propres et ressources assimilées dont la maturité n'a pas vocation à impacter le ratio de liquidité.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

EMPLOIS/RESSOURCES	MOINS DE 1 MOIS	1 MOIS À 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL AU 31/12/2020
ACTIF						
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	15 196	2 159	190			17 545
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	37 477	8 447	34 169	113 504	9 304	202 901
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	217			1 906	3 600	5 723
TITRES DE TRANSACTION						
AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	1 247					1 247
TITRES DE PLACEMENT	2 057		2 627	15 015	53 327	73 025
TITRES D'INVESTISSEMENT						
TOTAL ACTIF	56 194	10 606	36 986	130 425	66 231	300 441
PASSIF						
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	40 018	1 702	7 342	14 191	3 778	67 031
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	69 284	21 103	14 644	65 683	45 702	216 416
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE						
TOTAL PASSIF	109 302	22 805	21 986	79 874	49 480	283 447

(Montants en millions de F CFA)

4.16. Les opérations en devises

La note annexe 4.16 a pour objet de renseigner la position de l'établissement déclarant par rapport à chaque devise dans laquelle il effectue des opérations.

Aucune compensation n'est effectuée entre les actifs et les passifs d'une part et, d'autre part, entre les devises à recevoir et les devises à livrer.

Les informations sont données pour l'exercice de référence et l'exercice précédent.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

		31/12/2020				31/12/2019		
		ACTIF	PASSIF	DEVISES À RECEVOIR	DEVISES À LIVRER	ACTIF	PASSIF	DEVISES À RECEVOIR
CAD	DOLLAR CANADIEN	3	3			1		2
CHF	FRANC SUISSE	43	43			18	4	-289
EUR	EURO	1 654	1 653	67	377	2 891	4 543	2 890
GBP	LIVRE STERLING	3	3			1		2 998
USD	DOLLAR US	425	425	376	67	1 275	1 082	108
XOF	FRANCS CFA BCEAO	327 701	327 703			339 716	338 273	339 716
TOTAL		329 829	329 830	443	444	343 902	343 902	345 425

(Montants en millions de F CFA)

4.17. Engagements de financement et de garantie

	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	47 732	83 937
ENGAGEMENTS DE FIN. EN FAVEUR DES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
CRÉDITS DOCUMENTAIRES		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS		
AUTRES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNÉS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	3 853	11 473
CRÉDIT DOCUMENTAIRES IMPORT	461	4 918
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER	854	3 076
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS	664	524
AUTRES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	1 874	2 955
ENGAGEMENTS DE GARANTIES D'ORDRE DES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	16 691	19 074
CONFIRMATIONS D'OUVERTURES DE CRÉDITS DOCUMENTAIRES		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	16 691	19 074
ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	27 188	53 390
OBLIGATIONS CAUTIONNÉES		
CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNÉS		
GARANTIES DE REMBOURSEMENT DE CRÉDITS		
AUTRES GARANTIES DONNÉES	27 188	53 390
ENGAGEMENTS DOUTEUX		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	178 117	153 361
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS DES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
CRÉDITS DOCUMENTAIRES		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS		
AUTRES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS DE LA CLIENTÈLE		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
AUTRES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	15 085	13 804
CONFIRMATIONS D'OUVERTURE DE CRÉDITS DOCUMENTAIRES		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS	15 085	13 804
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE LA CLIENTÈLE	163 032	139 557
GARANTIES REÇUES DE L'ÉTAT ET DES ORGANISMES ASSIMILÉS		
GARANTIES REÇUES DES ENTREPRISES D'ASSURANCE ET DE CAPITALISATION		
GARANTIES REÇUES DE LA CLIENTÈLE FINANCIÈRE		
AUTRES GARANTIES REÇUES	163 032	139 557

(Montants en millions de F CFA)

4.18. Les valeurs et sûretés reçues / données en garantie

La note annexe 4.18 relative aux garanties est scindée en deux parties, distinguant d'une part, les valeurs et sûretés reçues en garantie et, d'autre, part les valeurs et sûretés données en garantie.

Les informations fournies constituent un indicateur sur la politique de prise de risque des établissements de crédit.

Les valeurs et sûretés sont réparties entre :

- les effets publics et valeurs assimilées ;
- les autres titres ;
- les hypothèques ;
- les autres valeurs et sûretés réelles.

Les informations fournies en colonne concernent la valeur comptable des garanties, les rubriques du bilan et du hors-bilan concernées par les garanties et le montant des actifs, passifs ou engagements couverts par ces garanties.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CRÉANCES OU ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS DONNÉS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES			
AUTRES TITRES			
HYPOTHÈQUES	52 096		52 096
AUTRES VALEURS ET SÛRETÉS RÉELLES	126 022		126 022
TOTAL	178 118		178 118

VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CRÉANCES OU ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS DONNÉS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES			
AUTRES TITRES			
HYPOTHÈQUES			
AUTRES VALEURS ET SÛRETÉS RÉELLES	47 733		47 733
TOTAL	47 733		47 733

(Montants en millions de F CFA)

4.19. Le coût du risque

L'importance de cette nouvelle notion justifie qu'elle soit présentée sur une période de trois (3) ans, elle est répartie entre les deux principales catégories de contreparties (établissements de crédit et clientèle).

Une troisième rubrique dénommée « autres risques » permet de renseigner les autres types de risques.

Concernant spécifiquement les deux contreparties identifiées, une répartition est faite entre :

- les dotations nettes pour dépréciations;
- les pertes non couvertes par des dépréciations ;
- les récupérations sur créances amorties.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

COÛT DU RISQUE	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS			199
DOTATIONS NETTES POUR DÉPRÉCIATIONS			199
PERTES NON COUVERTES PAR DES DÉPRÉCIATIONS			
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES			
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	627	-1 242	-4 919
DOTATIONS NETTES POUR DÉPRÉCIATIONS	2 853	-1 201	-2 661
PERTES NON COUVERTES PAR DES DÉPRÉCIATIONS	542	-52	-2 317
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	2 768	11	58
AUTRES RISQUES			957

(Montants en millions de F CFA)

4.20. L'évolution des résultats et autres éléments d'importance significative

Les informations de la note annexe 4.20 sont également présentées sur une période de trois (3) ans, notamment l'exercice de référence et les deux exercices précédents.

Elles concernent principalement :

- les opérations et résultat de l'exercice (produit net bancaire, résultat d'exploitation, impôt sur le résultat, résultat net) ;
- le résultat par action (résultat net par action ou part sociale et bénéfice distribué par action ou part sociale) ;
- le personnel et la politique salariale (rémunérations brutes de l'exercice, avantages sociaux versés aux personnels, participations et intéressements, effectifs moyen au cours de l'exercice).

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES			
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
PRODUIT NET BANCAIRE	20 630	23 448	24 255
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	9 750	11 529	12 328
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	2 051	1 912	1 213
RÉSULTAT NET	7 666	8 503	7 421
RÉSULTAT PAR ACTION	8 509	9 115	7 667
RÉSULTAT NET PAR ACTION OU PART SOCIALE	590	654	571
BÉNÉFICE DISTRIBUÉ PAR ACTION OU PART SOCIALE (EN F CFA)	415	462	402
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE			
RÉMUNÉRATIONS BRUTES DE L'EXERCICE	3 849	4 340	4 614
AVANTAGES SOCIAUX VERSÉS AUX PERSONNELS	599	711	1 359
PARTICIPATIONS ET INTÉRESSEMENT			
EFFECTIF MOYEN AU COURS DE L'EXERCICE	306	301	292

(Montants en millions de F CFA)

4.21. Les informations sectorielles

Retracées dans la note annexe 4.21, les informations sectorielles sont particulièrement utiles pour les entités détenant des succursales auxquels l'établissement déclarant est ainsi exposé dans d'autres Etats membres de l'UMOA ou à l'étranger car elles permettent de ventiler les actifs, passifs, engagements de hors-bilan et résultats suivant l'attribut « pays de résidence » défini dans l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO. Si l'information financière contenue dans le bilan, le hors bilan et le compte de résultat occulte l'information sectorielle, la présente note matérialise l'intérêt de faire ressortir ces informations, qui renseignent sur la rentabilité des investissements réalisés en dehors de l'Etat d'implantation et les risques.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

	ÉTAT DU DÉCLARANT	AUTRES ÉTATS DE L'UMOA	AUTRES RÉSIDENTS UMOA	RESTE DU MONDE	TOTAL 31/12/2020	TOTAL 31/12/2019
BILAN						
ACTIF	241 333		85 921	2 531	329 785	343 902
PASSIF	308 838		16 371	4 576	329 785	343 902
HORS BILAN						
ENGAGEMENTS DONNÉS	47 733				47 733	83 937
ENGAGEMENTS REÇUS	178 118				178 118	153 361
COMPTE DE RÉSULTAT						
PRODUIT NET BANCAIRE	24 255				24 255	23 448

(Montants en millions de F CFA)

4.22. Les rémunérations et avantages des dirigeants

La publication des informations relatives aux rémunérations et avantages des dirigeants participe à la bonne gouvernance des établissements de crédit.

Elles font l'objet de la note annexe 4.22. Il ne s'agit pas d'une publication individuelle, mais plutôt d'une information globale sur deux exercices, ventilée comme suit :

- rémunérations brutes y compris les indemnités de fonction et les avantages en nature ;
- rémunérations à base d'action ;
- avantages postérieurs à l'emploi, y compris les indemnités de fin de contrat de travail ;
- assurance maladie ;
- autres avantages.

Les dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'un établissement, y compris les administrateurs de cet établissement.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	31/12/2020	31/12/2019
RÉMUNÉRATIONS BRUTES Y COMPRIS LES INDEMNITÉS DE FONCTION ET LES AVANTAGES EN NATURE		
RÉMUNÉRATIONS BRUTES		
INDEMNITÉ DE FONCTION	65	58
AVANTAGES EN NATURE		
PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS		
NOMBRE D'ACTIONS		
VALORISATION DE L'ACTION AU 31/12		
NOMBRE D'OPTIONS NON EXERCÉES AU 31/12		
VALORISATION DE L'ACTION AU 31/12		
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI		
INDEMNITÉ DE FIN DE CARRIÈRE		
RÉGIME DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES		
ASSURANCE MALADIE	4	4
AUTRES AVANTAGES		

(Montants en millions de F CFA)

4.23. Les prêts, avances et garanties accordés aux dirigeants

La publication de la note annexe 4.23 portant sur les prêts, avances et garanties accordés aux dirigeants participe également à la bonne gouvernance des établissements de crédit.

L'information est fournie par ligne d'avantage, mais de façon anonyme, en précisant les conditions de l'octroi du prêt, de l'avance ou de la garantie (taux d'intérêt, autorisation ou non du conseil d'administration).

L'information est étendue aux principaux actionnaires ou associés ainsi qu'aux entreprises dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Conformément aux dispositions de la loi bancaire, les principaux actionnaires ou associés sont ceux d'entre eux qui détiennent chacun directement ou indirectement 10% des droits de vote au sein de l'établissement de crédit.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRÊTS			4 698 598 097		
ADMINISTRATEUR			18 376 493	11,0%	
COMMISSAIRE AUX COMPTES			1 442 756	11,0%	
ASSISTANTE DE DIRECTION			13 476 144	0,0%	
CONTRÔLEUR DE GESTION			25 301 202	0,0%	
COORDINATRICE FONDATION BOA-NIGER			1 500 000	0,0%	
DGA RISQUES			662 122	0,0%	
DIRECTEUR DES ENGAGEMENTS			15 737 934	0,0%	
DIRECTEUR EXPLOITATION/CAF			12 208 479	0,0%	
DIRECTEUR PME/PMI			6 843 259	0,0%	
DIRECTEUR RÉSEAU			14 755 292	0,0%	
DIRECTEUR ZONE			7 345 320	0,0%	
DIRECTEUR ZONE			12 003 252	0,0%	
DRH			13 968 702	0,0%	
ORGANISATION & PROCÉDURES			5 605 818	0,0%	
PMO			10 120 479	0,0%	
RESPONSABLE CONTRÔLE PERMANENT			9 429 861	0,0%	
RESPONSABLE ANIMATION COMMERCIALE ET PILOTAGE			13 386 367	0,0%	
RESP. ADJ. DÉPART. ÉTRANGER ET TRAITEMENT DES VALEURS			7 554 176	0,0%	
RESPONSABLE ALM			11 024 094	0,0%	
RESPONSABLE DCF			14 265 509	0,0%	
RESP. DÉPART. ÉTRANGER ET TRAITEMENT DES VALEURS			15 490 517	0,0%	
RESPONSABLE ENTREPRISES/CAF			11 120 479	0,0%	
RESPONSABLE GAC			962 498	0,0%	
RESPONSABLE GESTION PRÉVENTIVE DES RISQUES			13 967 979	0,0%	
RESPONSABLE JURIDIQUE			12 703 827	0,0%	
RESPONSABLE MARKETING ET COMMUNICATION			13 301 202	0,0%	
RESPONSABLE SÉCURITÉ SYSTÈME INFORMATION			20 171 419	0,0%	

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
RESPONSABLE SWIFT ET COURRIER			7 228 914	0,0%	
RESPONSABLE RISQUE OPÉRATIONNEL			1 487 500	0,0%	
RESPONSABLE CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT			11 870 477	0,0%	
TRÉSORIER			8 316 413	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			4 772 913	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			2 706 259	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			10 345 479	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			5 076 197	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			479 344	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			11 732 979	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			6 314 725	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			1 560 412	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			100 000	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			1 316 660	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			10 895 564	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			595 550	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			12 049 261	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			12 244 594	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			12 950 601	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			3 198 312	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			9 008 660	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			240 000	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			10 731 925	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			5 397 605	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			4 722 874	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			4 654 417	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			2 966 696	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE			4 891 550	0,0%	

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			10 418 101	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE			9 973 375	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE			2 010 243	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE			1 665 000	0,0%	
ASSISTANTE DE DIRECTION			19 966 923	1,5%	
DGA RISQUES			22 701 790	1,5%	
DIRECTEUR DES ENGAGEMENTS			17 581 267	1,5%	
DIRECTEUR EXPLOITATION/CAF			25 133 426	1,5%	
DIRECTEUR PME/PMI			45 763 814	1,5%	
DIRECTEUR PÔLE SUPPORT			23 833 931	1,5%	
DIRECTEUR RÉSEAU			43 222 013	1,5%	
DIRECTEUR ZONE			5 672 804	1,5%	
DIRECTEUR ZONE			13 595 537	1,5%	
DRH			12 693 745	1,5%	
ORGANISATION & PROCÉDURES			9 374 594	1,5%	
PMO			36 440 926	1,5%	
RESPONSABLE CONTRÔLE PERMANENT			18 221 738	1,5%	
RESPONSABLE ANIMATION COMMERCIALE ET PILOTAGE			22 117 417	1,5%	
RESP. ADJ. DÉPART. ÉTRANGER ET TRAITEMENT DES VALEURS			8 771 503	1,5%	
RESPONSABLE ALM			30 489 216	1,5%	
RESPONSABLE DCF			14 882 465	1,5%	
RESPONSABLE DÉPART. ÉTRANGER ET TRAITEMENT DES VALEURS			26 168 204	1,5%	
RESPONSABLE ENTREPRISES/CAF			8 518 917	1,5%	
RESPONSABLE GAC			30 690 727	1,5%	
RESPONSABLE JURIDIQUE			21 542 223	1,5%	
RESPONSABLE MARKETING ET COMMUNICATION			25 052 319	1,5%	
RESPONSABLE SWIFT ET COURRIER			19 357 051	1,5%	
RESPONSABLE RISQUE OPÉRATIONNEL			45 897 875	1,5%	

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
RESPONSABLE CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT			16 062 223	1,5%	
TRÉSORIER			29 933 961	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			23 044 046	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			4 861 470	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			17 113 708	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			22 699 561	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			24 777 594	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			9 928 575	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			22 450 480	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			48 929 426	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			25 678 594	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			20 730 676	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			40 343 990	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			38 327 498	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			25 323 759	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			38 063 630	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			18 337 340	1,5%	
DIRECTEUR AGENCE			38 729 664	1,5%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			14 081 684	1,5%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			10 039 527	1,5%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			28 406 658	1,5%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE			16 553 303	1,5%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			17 569 073	1,5%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE			18 928 849	1,5%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE			36 758 429	1,5%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE			35 264 385	1,5%	
AUTRES			1 810 186 696	1,5%	
AUTRES			1 203 135 093	0,0%	

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
AVANCES			54 636 942		
ADMINISTRATEUR			15 000 000	11,0%	
DGA RISQUES			2 401 629	0,0%	
DIRECTEUR EXPLOITATION/CAF			1 188 182	0,0%	
DIRECTEUR PME/PMI			334 922	0,0%	
DIRECTEUR ZONE			946 174	0,0%	
DIRECTEUR ZONE			395 935	0,0%	
DRH			242 229	0,0%	
ORGANISATION & PROCÉDURES			298 578	0,0%	
PMO			781 547	0,0%	
RESPONSABLE CONTRÔLE PERMANENT			5 797	0,0%	
RESPONSABLE ANIMATION COMMERCIALE ET PILOTAGE			698 591	0,0%	
RESP. ADJ. DÉPART. ÉTRANGER ET TRAITEMENT DES VALEURS			647 334	0,0%	
RESPONSABLE ALM			127 598	0,0%	
RESPONSABLE DCF			378 956	0,0%	
RESPONSABLE DÉPART. ÉTRANGER ET TRAITEMENT DES VALEURS			799 125	0,0%	
RESPONSABLE GAC			143 955	0,0%	
RESPONSABLE SÉCURITÉ SYSTÈME INFORMATION			240 575	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			559 675	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			526 390	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			199 142	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			98 129	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			328 412	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			284 459	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			319 931	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			257 997	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			119 365	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			111 549	0,0%	

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
DIRECTEUR AGENCE			110 869	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			265 512	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			313 726	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			39 026	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			446 921	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			249 616	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			299 298	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			299 545	0,0%	
DIRECTEUR AGENCE			213 799	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			188 689	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			499 594	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE			149 242	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIF			479 672	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE			433 139	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE			159 378	0,0%	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE			99 300	0,0%	
AUTRES			22 953 440	0,0%	
GARANTIES					
ADMINISTRATEUR			20 771 558	4,0%	

4.24. Les opérations réalisées avec les parties liées

Les parties liées sont traitées dans la note annexe 4.24. Elles comprennent :

- les entités que l'établissement déclarant contrôle directement ou non (filiales, coentreprises) ou sur lesquelles l'établissement déclarant exerce une influence notable (participation représentant au moins 20 % du capital de la structure émettrice) ;
- les entités liées aux dirigeants et principaux actionnaires.

Compte tenu des limitations d'ordre prudentiel, les filiales des établissements assujettis devraient être des établissements de crédit, tandis que les co-entreprises devraient être constituées notamment d'entités dont l'activité se trouve dans le prolongement de celle de l'établissement déclarant ou du groupe auquel il appartient, conformément aux dispositions de l'instruction n°33-11-2016 de la BCEAO relative aux états financiers sous une forme consolidée.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

		31/12/2020				31/12/2019			
		AUTRES PARTICIPATIONS		ENTITÉS LIÉES AUX ADMIN. ET PRINCIP. ACTIONNAIRES		AUTRES PARTICIPATIONS		ENTITÉS LIÉES AUX ADMIN. ET PRINCIP. ACTIONNAIRES	
OPÉRATIONS	FILIALES CO-ENTREPRISES	SIGNIFICATIVES				FILIALES CO-ENTREPRISES	SIGNIFICATIVES		
ACTIF									
PRÊTS, AVANCES ET TITRES					4 895				
COMPTES ORDIN. DÉBITEURS					4 495				
PRÊTS					400				
TITRES									
AUTRES ACTIFS					23				
TOTAL					4 918				
PASSIF									
DÉPÔTS					17 329				
COMPTE ORDIN. CRÉDITEURS					9 462				
AUTRES EMPRUNTS					7 867				
DETTES REPRÉSENTÉES PAR DES TITRES									
AUTRES PASSIFS					321				
TOTAL					17 650				
ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS									
ENGAGEMENTS DE FIN. DONNÉS									
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS					1 800				
TOTAL					1 800				
PRODUITS ET CHARGES									
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS					21				
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES					-441				
COMMISSIONS (PRODUITS)									
COMMISSIONS (CHARGES)					-95				
AUTRES PRODUITS									400
AUTRES CHARGES					-1 308				
TOTAL NET					-1 823				400

4.25. Les comptes de la clientèle

La note annexe 4.25 est de nature statistique. Elle renseigne sur les différents comptes ouverts par l'établissement déclarant, par nature et en nombre. Les informations sont indiquées sur l'exercice de référence et l'exercice précédent.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTÈLE	31/12/2019	31/12/2020
COMPTES COURANTS	5 270	5 218
COMPTES CHÈQUES DES RÉSIDENTS DE L'ÉTAT DU DÉCLARANT	52 617	50 136
COMPTES CHÈQUES DES RÉSIDENTS DE L'UMOA	135	91
COMPTES CHÈQUES DES RÉSIDENTS DU RDM	266	113
COMPTES D'ÉPARGNE	211 943	228 618
COMPTES À TERME	79	78
BON DE CAISSE		
AUTRES COMPTES DE DÉPÔTS	652	1 057

4.26. Le réseau

La note annexe 4.26 renferme des données statistiques qui renseignent sur la présence géographique de l'établissement déclarant, à travers les guichets (permanents, périodiques, automates), les bureaux de représentation, les succursales et les agences à l'étranger.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

RÉSEAU	31/12/2019	31/12/2020
GUICHETS PERMANENTS	30	30
GUICHETS PÉRIODIQUES		
DISTRIBUTEURS/GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE	38	39
SUCCURSALES ET AGENCES À L'ÉTRANGER		
BUREAUX DE REPRÉSENTATION		

4.27. Les effectifs, la masse salariale et le personnel extérieur

La note annexe 4.27 est présentée en deux parties, distinguant le personnel propre de l'établissement déclarant et le personnel extérieur, facturé par des sociétés ad hoc de personnel temporaire, dont dépendent les agents en question. Ce montage juridique masque la réalité économique d'un apport de travail. D'où l'intérêt, pour la pertinence de l'analyse, de traiter les charges engagées par l'établissement dans ce cadre comme des charges de personnel.

La note est présentée en faisant ressortir la répartition des effectifs selon la nationalité du personnel et la qualification, notamment les cadres et assimilés, les techniciens et assimilés, les agents de maîtrise, les employés et les ouvriers.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

EFFECTIFS							MASSE SALARIALE									
PERSONNEL PROPRE	ÉTAT DU DÉCLARANT		UMOA		RDM		TOTAL		ÉTAT DU DÉCLARANT		UMOA		RDM		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
CADRES ET ASSIMILÉS	37	19	3		1		41	19	1 349	625	354		149		1 852	625
TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	142	90					142	90	2 139	1 356					2 139	1 356
AGENTS DE MAITRISE																
EMPLOYÉS ET OUVRIERS																
TOTAL	179	109	3		1		183	109	3 488	1 981	354		149		3 991	1 981

EFFECTIFS								
PERSONNEL EXTÉRIEUR	ÉTAT DU DÉCLARANT		UMOA		RDM		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F
CADRES ET ASSIMILÉS								
TECHNICIENS ET ASSIMILÉS								
AGENTS DE MAITRISE								
EMPLOYÉS ET OUVRIERS								
TOTAL								